

## VOYAGE FORUM SOCIAL MONDIAL à TUNIS du 22 au 30 mars 2015

### Conditions générales en date du 1er octobre 2014

Comme lors des précédents Forums Sociaux Mondiaux, la délégation des Amis de La Vie est associée au CRID (Centre de Recherche et d'Information sur le Développement), collectif d'ONG (dont, entre autres, le CCFD-terre solidaire et le Secours catholique).

Notre délégation comprendra environ 30 personnes, dont Dominique FONLUPT, rédactrice en chef adjointe à l'hebdomadaire La Vie, chargée des relations avec les lecteurs.

Le Forum Social Mondial (FSM) aura lieu du **mardi 24 mars au samedi 28 mars 2015** à Tunis dans les locaux de l'Université de TUNIS EL MANAR.

#### 1 - Calendrier du séjour : du dimanche 22 au lundi 30 mars 2015

1-1 Pour les personnes partant de Paris avec un billet de groupe : minimum 10 personnes.

- **Aller Paris - Tunis** : vol sans escale d'environ 2 h 30.
  - Départ de Paris-Orly en fin de matinée (être sur place au moins deux heures à l'avance).
  - Arrivée à Tunis en début d'après-midi.
  
- **Retour Tunis - Paris** : vol sans escale d'environ 2 h 30.
  - Départ de Tunis dans l'après-midi
  - Arrivée à Paris-Orly en fin d'après-midi

**Les horaires exacts seront précisés dès que la compagnie aérienne aura été retenue.**

1-2 Les personnes non concernées par le billet de groupe devront informer l'organisateur de la date et de l'heure d'arrivée à Tunis.

#### 2 – Conditions générales du séjour :

##### 2-1 Le tarif :

**En première estimation**, le prix total du séjour sera au maximum de 900 euros TTC/personne pour les participants partant de Paris avec le billet de groupe pour le vol et de 625 euros TTC/personne pour ceux ayant pris eux-mêmes leur billet d'avion.

**Ce tarif de base pourra varier en fonction :**

- a) **De l'évolution des taxes spéciales aéroportuaires** de sécurité et surcharge fuel qui peuvent varier jusqu'au jour de l'émission des billets.
- b) **De la nature des prestations choisies dans la liste définie ci-dessous.** Dans ce cas, un décompte spécial sera établi pour chaque personne concernée.

**Le prix indicatif maximum défini ci-dessus comporte :**

- Le voyage aller-retour Paris Orly-Tunis pour les personnes ayant opté pour le billet de groupe pour le vol.
- Les transferts aéroport-hôtel et retour avec les navettes CRID mises en place pour les arrivées ou départs groupés.
- L'hébergement en hôtel de bon standing pour toute la durée du séjour y compris le petit-déjeuner. Cet hôtel sera réservé par le CRID et nous vous fournirons ses coordonnées dès que celui-ci aura été retenu.
- Les frais d'administration de l'Association des Amis de La Vie et du CRID.
- Les frais d'inscription au FSM pour les membres de la délégation des Amis de La Vie.

### **Ne sont pas compris dans le prix :**

- Le pré acheminement de votre domicile à l'aéroport de Paris-Orly et retour.
- Les repas de midi et du soir et, d'une manière générale, tous les frais personnels.
- Le coût des sorties et visites proposées aux membres de la délégation (transport, frais de visite et autres)
- Les assurances annulation et assistance - rapatriement.
- L'adhésion 2015 à l'Association des Amis de La Vie, obligatoire pour participer aux événements organisés par l'association. Elle est de 28 € pour une adhésion individuelle et de 42 € pour une adhésion couple et doit faire l'objet d'un règlement séparé par chèque à l'ordre des Amis de La Vie/Adhésions.

### **2-2 Les modalités de paiement :**

Les règlements seront effectués par **chèque** à l'ordre de : **Amis de La VIE / FSM Tunis 2015.**

- **1<sup>er</sup> versement : 100 €** avec le bulletin d'inscription
- **2<sup>ème</sup> versement : 300 €** à nous faire parvenir avant le 15 janvier 2015
- **Le solde** sera à régler avant le 10 mars 2015 dès réception du document récapitulatif individuel de la somme due, établi et envoyé par nos soins.

**Attention : l'acompte de 100 euros ne sera pas remboursé en cas de désistement non justifié et, quel que soit le motif, en cas de désistement après le 15 février 2015, des frais de dossier de 20 euros seront gardés par l'association.**

### **3 - Formalités en provenance de France métropolitaine :**

- **Passeport** : les Français, les Suisses, les Belges, les Luxembourgeois, les Allemands, les Canadiens et les Américains doivent posséder pour entrer en Tunisie **un passeport valide et valable encore 6 mois après le retour.**

Pensez à vérifier, dès maintenant, la bonne conformité de la date de fin de validité de votre passeport. Il est utile de prendre des photocopies du passeport.

- **Visa** : pas besoin d'un visa. La Tunisie accorde dès l'entrée sur son territoire un droit de séjour de trois mois.

Les ressortissants d'autres nationalités doivent s'adresser à leur consulat.

**Aucun vaccin n'est obligatoire.** En cas de problème de santé particulier, il est conseillé de voir votre médecin traitant à ce sujet.

### **4 - Programme des activités de la délégation des Amis :**

La note du 1<sup>er</sup> octobre 2014 « Etat de la préparation du FSM à ce jour » qui vous a été adressée par courriel donne une 1<sup>ère</sup> version du programme de la semaine et vous indique la liste des « temps libres » de l'emploi du temps des Amis de La Vie. Nous étudions actuellement les diverses opportunités qui nous ont été proposées et nous vous ferons très prochainement des propositions.

**Rappel** : comme nous vous l'avons indiqué dans la note précitée, nous validerons ensemble le programme spécifique des Amis de La Vie lors de la réunion prévue à notre arrivée à Tunis le dimanche 22 mars en fin d'après-midi.

### **5 - Pour les informations plus générales sur le FSM, n'hésitez pas à consulter :**

- Le site internet des Amis de La Vie : [www.amisdelavie.org](http://www.amisdelavie.org) pour en savoir plus sur le FSM et les différentes activités de l'association.
- Le site du FSM : <http://fsm2015.org/> bien renseigné.

\*\*\*\*\*